

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

DALLAGES DE L EST
9 RUE PAROT

75001 Paris

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2026	F01260600172	410403	F01260600172	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	040329 - Cimetière					
NJB253A320D	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 320	8	M3	106.00	848.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	8	UN	1.50	12.00	20 %
506	TAXE CARBONE	8	UN	1.50	12.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	8	UN	4.00	32.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	8	UN	1.68	13.44	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/08/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	917.44 €
Total TVA :	183.49 €
Total TTC :	1,100.93 €
RESTE A PAYER :	1,100.93 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260600172	F01260600172	30/06/2026	410403	DALLAGES DE L EST

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 040329 Cimetière						
01/06/2026	001127630	410403	NJB253A320D	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 320	8	M3
01/06/2026	001127630	410403	552	ECO-PARTICIPATION	8	UN